



DÉCLARATION LIMINAIRE

CIAS DU 8 OCTOBRE 2019

Monsieur le Directeur de la DGAFP,

Depuis le dernier CIAS de juillet, le contexte politique n'a pas évolué favorablement et les conséquences pour la fonction publique sont désastreuses. Le démantèlement et l'acharnement de ce gouvernement et de l'État employeur contre ses salarié.e.s et pensionné.e.s continue.

Aujourd'hui nos collègues pensionné.e.s sont dans la rue pour défendre leur pouvoir d'achat et condamner les mesures indignes dont ils sont victimes. Nous tenons donc à leur apporter tout notre soutien.

Leur combat étant le nôtre, nous exigeons particulièrement :

- La suppression de la hausse de la CSG pour tous les retraité.e.s
- La revalorisation significative et immédiate des pensions
- L'indexation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen
- Le rétablissement de la demi-part supplémentaire pour les veuves et veufs, ayant élevé au moins 1 enfant, pour le calcul sur l'IR
- La fixation du taux de réversion à 75% sans condition d'âge et de ressources.

Concernant l'ASI, rappelons que les pensionné.e.s ont été évincé.e.s des instances consultatives d'action sociale interministérielles et nous demandons qu'ils puissent être de nouveau représenté.e.s (et pas juste en tant qu'expert).

Par ailleurs il est inacceptable, que moins d'1% des pensionné.e.s bénéficient de l'AMD. Nous demandons donc l'ouverture des tranches 7 et 8 et une budgétisation à la hauteur des besoins.

À ce propos, il est indispensable que le CIAS retrouve pleinement son rôle d'observatoire des politiques d'action sociales ministérielles notamment en direction des pensionnés.

Aussi la CGT réclame le bilan des prestations servies aux pensionné.e.s par tous les Ministères, afin d'établir un véritable état des lieux des actions et de recenser les bonnes pratiques que nous pourrions généraliser. En ce sens, nous demandons qu'après collecte des données, qu'un GT dédié puisse se tenir dans les meilleurs délais.

C'est pourquoi nous insistons fortement sur le rôle essentiel que doivent jouer l'ensemble des Ministères, qui sont de plus en plus absents des CP, des CIAS. Nous trouvons que certains sont de plus en plus en repli, dans l'attentisme, voir pour certains complètement inexistant. Alors que dans le même temps, des réorganisations conséquentes, des fractures sont en cours. Rappelons-le ; l'Action Sociale Interministérielle est l'affaire aussi des Ministères.

Nous sommes convaincus que l'absence de réflexion, d'action, de vitalité est mortifère pour l'Action Sociale Interministérielle et peut aussi se traduire notamment par l'indicateur qu'est la sous consommation.

Il y a urgence à mener une réflexion collective sur les perspectives d'évolution de l'Action Sociale Interministérielle.